

Projet pilote d'éducation de qualité SOMA NEZA

TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION A MI-PARCOURS DE LA FIDELITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOMA NEZA

1. CONTEXTE/JUSTIFICATION

Le système éducatif burundais applique un modèle d'enseignement bilingue transitoire. Le kirundi est la langue d'enseignement depuis le premier cycle et deuxième cycle du primaire et le français est introduit comme matière, axé sur les quatre compétences linguistiques (expression orale, expression écrite, lecture et expression orale). En 4ème année, les élèves commencent à utiliser le français en mathématiques pour se familiariser avec la langue, et dès le début du troisième cycle (5ème année), le français devient la langue d'enseignement pour toutes les matières, en milieu urbain comme rural. Malgré cette transition structurée, les élèves éprouvent souvent des difficultés à maîtriser les deux langues. Les données de l'enquête PASEC 2019 montrent que si les élèves burundais obtiennent de bons résultats en début de primaire, leurs acquis scolaires chutent fortement en fin de primaire.

L'application d'un outil d'évaluation, de la lecture, adapté du Annual Status for Education Report (ASER) a permis, dans le cadre du projet « Éducation de qualité SOMA NEZA », de révéler de graves lacunes en matière d'alphabétisation fondamentale chez les élèves de 4^e et 5^e. Plus de la moitié d'entre eux (52,8 %) lisaient encore des mots simples (niveau D), niveau de référence pour les élèves de 2^e année.

Les élèves devraient être capables de lire des phrases simples à la fin de la 4^e année (niveau G de l'ASER) et des phrases complexes à la fin de la 5^e année (niveau H de l'ASER). Or, l'évaluation initiale ASER a révélé les résultats suivants concernant l'élève ayant atteint le niveau de lecture requis :

Catégorie	4 ^e année	5 ^e année	4 ^e et 5 ^e années
Écoles de pilotage (10)	14%	9%	12%
Écoles de traitement (10)	7%	4%	6%

Pour combler ces lacunes, Catholic Relief Services (CRS) et son partenaire, le ministère de l'Éducation nationale, ont mis en place, depuis février 2026, un programme de tutorat par les pairs dans 10 écoles pilotes. Ce programme vise à rattraper le retard scolaire des élèves en lecture et à

les amener au niveau requis. Trois séances de tutorat par les pairs (de 45 minutes chacune) sont organisées chaque semaine dans chaque classe. Les élèves sont répartis en groupes de trois et encadrés par des tuteurs, sous la supervision de l'enseignant et d'un parent impliqué : L'objectif était de renforcer l'acquisition des compétences en français chez les élèves de 4e et 5e année, conformément au programme d'enseignement bilingue burundais, aux normes de qualité de l'éducation du CRS et en introduisant le tutorat par les pairs pour accélérer l'apprentissage du français. La période de mise en œuvre de ce projet pilote était l'année scolaire 2025-2026, à partir du deuxième trimestre.

Le projet évalue également rigoureusement l'impact des séances de tutorat par les pairs sur la maîtrise du français durant la période de transition cruciale entre les classes de 4e et 5e. Chaque élève a été évalué à l'aide des outils ASER en février et avril 2026. Les résultats ont pu être réorganisés en fonction du niveau de lecture réel des élèves.

Afin de déterminer l'efficacité de ce projet pilote à court terme durant l'année scolaire 2025-2026, une évaluation à mi-parcours devra être menée avant la fin de l'année scolaire, en juin/juillet 2026. Cette évaluation à mi-parcours visera à :

- 1) Evaluer l'impact réel résultant de la mise en œuvre des activités du projet
- 2) Evaluer les activités planifiées réalisées; et
- 3) Identifier les points forts, les défis, les opportunités, les bonnes pratiques, les leçons apprises et la reproductibilité de la mise en œuvre pour le gouvernement du BURUNDI , le CRS et les autres parties prenantes du projet.

Ces tdrs donnent plus de détail de l'évaluation à mi-parcours.

2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS

a. Objectifs généraux

L'objectif de cette évaluation à mi-parcours est de recueillir des données qui seront comparées aux valeurs du baseline afin d'évaluer les effets des activités de tutorat par les pairs et d'évaluer les contraintes, les leçons apprises et les bonnes pratiques, les opportunités et les succès de la mise en œuvre, et de déterminer également la pertinence et l'efficacité des stratégies et de l'approche utilisées dans la mise en œuvre de ce projet pilote.

Compte tenu de la courte durée du projet pilote (12 mois), l'évaluation portera sur l'efficacité du tutorat par les pairs, notamment sur le niveau réel de compétences en lecture des élèves, la fréquence des séances telle que définie dans le plan de suivi et de mise en œuvre, la capacité des enseignants et des élèves à mener des activités de tutorat, la pertinence et l'adéquation des ressources, ainsi que la qualité de la formation, du soutien et du suivi assurés par le CRS et ses partenaires. Elle permettra également de recenser les bonnes pratiques des établissements les

plus performants afin de renforcer la mise en œuvre et d'améliorer les résultats d'apprentissage d'ici la fin du projet.

L'évaluation devrait également identifier les difficultés rencontrées par les établissements ou les élèves les plus en difficulté et proposer des recommandations concrètes pour y remédier. De plus, le consultant devrait évaluer la satisfaction des parties prenantes quant à l'approche adoptée. Bien qu'il soit prématuré d'évaluer la pérennité du modèle, l'évaluation devrait examiner la pertinence de la structure de gestion et son potentiel de réplication.

L'évaluation à mi-parcours permettra de recueillir des données probantes qui serviront de base à la validation du guide d'approche du tutorat par les pairs au niveau du ministère de l'Éducation, afin d'institutionnaliser tous les outils nécessaires à son déploiement à plus grande échelle.

En plus des données qualitatives issues d'entretiens avec les partenaires de mise en œuvre et les acteurs scolaires, le consultant devra examiner le plan de suivi et d'évaluation et mesurer les progrès accomplis à ce jour par rapport aux principaux indicateurs de résultats et d'apprentissage ; des entretiens avec des informateurs clés, notamment CRS, ses partenaires et les acteurs scolaires, permettront d'approfondir la compréhension du projet et de documenter les réalisations et les enseignements tirés afin de renforcer sa mise en œuvre.

Pour évaluer les résultats de lecture des élèves à ce jour, l'outil ASER sera utilisé pour mesurer les niveaux de lecture en français parmi les élèves de 4e et 5e année, dans les 10 écoles des districts de Ruyigi, Gisuru et Butaganzwa .

L'outil ASER, développé par Pratham en Inde, a joué un rôle essentiel dans l'évaluation des compétences en lecture des élèves du projet Bigebose , tant dans l'ensemble des écoles participantes que plus spécifiquement dans les écoles pilotes de tutorat par les pairs. Reconnu internationalement comme un outil précieux pour évaluer les compétences fondamentales en lecture, l'outil ASER permet de vérifier si les enfants lisent couramment des lettres, des syllabes, des mots et de courts textes. Son approche, axée sur l'évaluation des compétences fondamentales en lecture et un enseignement adapté au niveau requis, le rend particulièrement pertinent dans les contextes où les ressources sont limitées et où de nombreux enfants ont un niveau de lecture inférieur à celui de leur classe et nécessitent des interventions extrascolaires plus ciblées pour atteindre les objectifs du programme scolaire.

b. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Évaluer les niveaux de lecture en français en fin de trimestre ou en fin d'année scolaire chez les élèves de 4e et 5e année participant au tutorat par les pairs.
2. Mesurer les tendances des progrès en lecture précoce comme indicateur de l'orientation de l'intervention, et non comme indicateur d'un impact définitif.

3. Afin d'évaluer le degré de satisfaction et la fidélité de la mise en œuvre dans les écoles pilotes et de déterminer l'efficacité de l'intervention,
4. Identifier les facteurs associés aux performances ASER élevées et faibles.
5. Evaluer le respect du plan de mise en œuvre, la structure de gestion, les points forts et les enseignements tirés.

Les données seront désagrégées par sexe et autres strates pertinentes.

c. Résultats attendus

L'évaluation à mi-parcours devrait donner les résultats suivants :

1. Établissement des niveaux de lecture ASER en français des élèves de 4e et 5e année à la fin de l'année scolaire 2025/2026 ;
2. Analyse des trajectoires de progression des niveaux de lecture ASER entre février, avril et juin 2026, comparant les groupes d'intervention et de contrôle par niveau scolaire;
3. Les données ASER désagrégées par sexe et par classe, par localité et par établissement et analysées pour mettre en évidence les disparités en matière de lecture.
4. Base de données mise à jour avec les valeurs de mi-parcours des indicateurs.
5. Analyse qualitative comparative menée dans l'ensemble des 10 écoles pilotes, produisant une typologie des modèles de mise en œuvre — forte, moyenne et faible fidélité — et identifiant les facteurs déterminants de chaque profil pour servir de référence à la conception et à la sélection des écoles de la Phase 2.
6. Identification des conditions minimales requises au niveau de l'école — sélection des tuteurs, supervision des enseignants, engagement des parents-parrains — pour une mise en œuvre efficace dans de nouvelles écoles.
7. Recommandations spécifiques et pratiques pour améliorer la mise en œuvre et la reproductibilité du programme qui inclue une fiche de préparation au passage à l'échelle
8. Analyse des performances des tuteurs pairs — profil, assiduité, progression personnelle — pour éclairer les critères de sélection et la formation dans la Phase 2
9. Analyse coût-efficacité préliminaire estimant le coût par élève de l'intervention en Année 1, ventilé par composante principale

Questions de recherche

Pertinence.

- Dans quelle mesure les séances de tutorat par les pairs ont-elles été adaptées aux élèves se situant aux niveaux repères de l'échelle ASER, étant donné que la majorité d'entre eux ont commencé l'intervention avec une maîtrise très limitée du français écrit et oral, que leur scolarité antérieure s'était déroulée exclusivement en kirundi — et quels ajustements pédagogiques seraient nécessaires pour mieux répondre aux besoins de ce profil d'élèves lors de la phase 2 ?

- Les parties prenantes (enseignants, directeurs et autorités locales) sont-elles satisfaites de leur participation au projet ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Dans quelle mesure le modèle de tutorat par les pairs a-t-il adéquatement pris en compte les défis spécifiques de la transition du Kirundi vers le français comme langue d'enseignement ?

Efficacité :

- Quels éléments de la mise en œuvre — fréquence des séances, qualité de la supervision, engagement des parents-parrains, profil des tuteurs — sont les plus fortement associés aux progrès observés dans les niveaux de lecture ASER ?
- Quels profils de tuteurs pairs — sélection, formation, assiduité, relation avec les élèves encadrés — sont associés aux progrès les plus significatifs chez les élèves ?
- Dans quelle mesure les participants ciblés se ont-ils appropriés les pratiques de tutorat ?
- Existe-t-il une relation entre le nombre de séances de tutorat auxquelles un élève a participé et les progrès observés dans son niveau de lecture, et quel seuil de participation semble nécessaire pour produire des effets mesurables ?

Impact:

- Dans quelle mesure les progrès observés dans les niveaux de lecture ASER reflètent-ils les effets de l'intervention plutôt que la maturation naturelle, sur la base de la comparaison avec le groupe témoin ? Les filles et les garçons ont-ils progressé à des rythmes différents, et quels facteurs contextuels pourraient expliquer les écarts observés ?

Apprentissage et Adaptations:

- Dans le modèle de tutorat qui aide la transition du Kirundi vers le français, quels ajustements seraient nécessaires pour mieux soutenir cette transition en Phase 2 ?
- Les conditions de mise en œuvre observées dans les écoles pilotes les plus performantes sont-elles reproductibles dans de nouvelles écoles, et quelles conditions préalables seraient nécessaires pour assurer un transfert réussi du modèle ?
- Quels sont les facteurs clés de succès du projet ? Quels sont les principaux facteurs limitants ?
- Quels sont les effets imprévus du projet (positifs ou négatifs) ?
- Quelles sont les principales leçons à tirer de ce projet ?

L'évaluation à mi-parcours va avoir lieu entre le 01 juin au 24 juillet 2026, selon le calendrier suivant :

CHRONOGRAMME DE L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS

DATE ET LIEU	ACTIVITÉS	RESPONSABLE
Du 02 au 08 juin 2026	Recrutement du consultant et contractualisation.	CRS/EDUCATION
10 juin	Orientation du consultant sur le projet	CRS/EDUCATION
Du 12 au 13 juin 2026	Formation des enquêteurs à l'utilisation des tablettes et de l'outil d'évaluation ASER/autres outils de collecte développés. Cette formation comprend une journée de test dans des écoles ciblées.	CRS/ CONSULTANT
Du 15 au 19 Juin	Période de collecte de données	CONSULTANT ET ENQUETEURS
Du 22 au 26 juin 2026	Analyse des résultats et élaboration du rapport	CONSULTANT
Du 29 juin au 10 juillet	Révision du rapport par équipe CRS (y compris RTA EDUCATION ET MEAL)	CRS /CONSULTANT
Du 13 au 17 juillet	Intégration des commentaires et élaboration du rapport final.	CONSULTANT
Du 20 au 24 juillet	Préparation et présentation des résultats du rapport de l'évaluation dans un atelier regroupant les responsables du Ministère en charge de l'éducation et partenaires du secteur.	CRS /CONSULTANT

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE.

a. Méthodologie d'échantillonnage.

Cette évaluation à mi-parcours utilisera une approche mixte comprenant :

- Évaluation quantitative : un outil ASER comprenant un test de lecture en français sera administré individuellement aux élèves.
- Évaluation qualitative : Entretien semi-structuré avec les enseignants/directeurs, les tuteurs, les tutorés et les parents afin d'identifier les défis spécifiques de l'enseignement et de l'apprentissage du français (pratiques en classe, charge de travail, soutiens, ressources, etc.).

L'évaluation adoptera une approche comparative quasi-expérimentale en opposant les résultats de 10 écoles pilotes (groupe traitement), où le tutorat par les pairs est mis en œuvre, à ceux de 10 écoles témoins (groupe contrôle) ne bénéficiant pas de cette intervention. En utilisant les scores ASER collectés au début et à mi-parcours, cette approche permettra d'observer les différences de progression en lecture entre les deux groupes et ainsi de mettre en évidence l'effet du tutorat par les pairs sur les résultats des élèves.

Étant donné le nombre limité d'écoles pilotes (10), l'échantillonnage se fait en deux étapes, au sein des classes de 4^e et 5^e. Dans un premier temps, les 10 écoles pilotes sont sélectionnées, puis un échantillon de 10 à 20 élèves de 4^e et 5^e est prélevé dans chaque école. On obtient ainsi 200 élèves dans le groupe traitement, et la même procédure est appliquée au groupe témoin, pour un total de 400 élèves, avec une répartition égale entre garçons et filles à chaque niveau. Compte tenu de la petite taille de l'étude pilote, l'utilisation de formules statistiques n'est pas nécessaire, mais la formule permettant d'obtenir un échantillon représentatif reste indispensable.

L'évaluation évaluera les compétences en lecture française à l'aide d'un outil ASER adapté, conforme aux normes de compétences des classes de 4^e et 5^e. En partenariat avec le ministère de l'Éducation, cet outil a été mis à jour pour correspondre aux niveaux de lecture attendus à la fin de la 4^e année du primaire. Le contenu des manuels de 4^e et du guide pratique de ASER servira à l'adaptation pour le Burundi, avec des critères d'évaluation définis selon les objectifs du programme en matière de lecture fluide, de décodage et/ou de compréhension, conformément aux normes linguistiques françaises de 4^e année.

Au Burundi, l'outil ASER répond parfaitement aux objectifs d'évaluation initiale, en identifiant le niveau de lecture des élèves (non-lecteurs, élèves en difficulté, élèves au niveau requis ou élèves avancés) et en facilitant le repérage précoce des élèves en difficulté de lecture à l'école primaire. Les résultats permettront à CRS Burundi d'adapter ses interventions et d'identifier les élèves susceptibles de devenir tuteurs.

b. Chronologie de l'évaluation.

L'évaluation sera mise en œuvre en trois phases, comme suit :

Phase 1 : Phase de pré-évaluation du 02 au 12 juin 2026

- Recrutement d'une équipe de consultants
- Préparation des tablettes (CommCare) destinés à la collecte de données d'évaluation
- Formation d'une équipe d'évaluateurs ASER et d'enquêteurs qualitatifs
- Formation sur site aux outils ASER avec les étudiants

Phase 2 : Phase d'évaluation à partir du 15 au 19 juin 2026

- Visites scolaires pour la collecte de données.

- Administration des outils d'évaluation aux élèves, aux enseignants et le ministère de l'Éducation

Phase 3 : Phase de post-évaluation du 22 juin au 24 juillet 2026

- Analyse des données d'enquête ;
- Préparation du rapport de l'évaluation avec des données désagrégés des niveaux de lecture incluant les données des écoles de traitement et des écoles témoins.
- Production du rapport final et sa présentation auprès des partenaires du secteur éducation.

4. LIVRABLES ET RESULTATS ATTENDUS.

A l'issue de cette évaluation initiale, les résultats attendus sont les suivants :

- ❖ Un rapport détaillé contenant les données suivantes :
 - (1) les niveaux de lecture des élèves de 4e et 5e année en langue française en ce qui concerne les quatre tâches de l'outil de lecture ASER,
 - (2) les initiatives visant à promouvoir la langue française en cours dans les 10 écoles,
 - (3) Les disparités selon le niveau (4e contre 5e),
 - (4) Genre et autres strates pertinentes
 - (5) Une base de données et des indicateurs (valeurs de référence vs valeurs finales) ont été établis.
 - (6) Une analyse qualitative détaillée des contraintes, des leçons apprises et des bonnes pratiques, des opportunités et des succès de la mise en œuvre, déterminera également la pertinence et l'efficacité des stratégies et de l'approche utilisées dans la mise en œuvre de ce projet pilote.
 - (7) Une matrice d'analyse des données qualitatives et quantitatives.

5. TACHES DU CONSULTANT

Le/La consultant(e) sera chargé(e) de :

- Coordonner les activités d'évaluation à l'aide de l'outil d'évaluation ASER ;
- S'assurer de l'utilisation correcte des tablettes pendant la collecte des données ;
- En collaboration avec l'équipe éducation du projet, élaborer les questionnaires d'enquête pour garantir la qualité des données pour l'évaluation quantitative ;
- Elaborer le guide d'entretiens des enseignants et des élèves pour l'évaluation qualitative ;
- Analyser les résultats de l'évaluation quantitative et qualitative ;
- Produire un rapport d'évaluation partiel à partager avec l'équipe éducation de CRS ;
- Présenter les résultats du rapport partiel à l'équipe en charge du suivi du projet SOMA NEZA du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique et

- autres cadres du même Ministère lors d'un atelier de validation de ce rapport ;
- Produire un rapport final intégrant des commentaires des deux équipes.

6. PROFIL DU/DE LA CONSULTANTE.

6.1. Qualifications académiques et expériences :

Les candidats doivent avoir le niveau de qualification suivant :

- a) Master ou Doctorat en Sciences de l'éducation ou en Didactique du français langue seconde (FLE/FLS) ou évaluation des systèmes éducatifs ou autres disciplines connexes. Avec une formation complémentaire en Suivi-évaluation (M&E)
- b) Expérience professionnelle

Expérience avérée en (1) suivi-évaluation des projets éducatifs (M&E) (minimum 5 ans) ; (2) utilisation des méthodes de recherche (quantitative et qualitative) (3) conception d'outils d'évaluation (4) analyse de données (quantitatives et qualitatives) (5) rédaction de rapports analytiques (6) bonne connaissance des approches de remédiation pédagogique.

Avoir une expérience en évaluations de type PASEC / ASER / EGRA et/ou une connaissance des approches d'apprentissage accéléré serait un atout.

6.2. Compétences techniques clés

Le/la candidate doit avoir une maîtrise ou des compétences ou encore les capacités à : (1) évaluer l'efficacité d'un dispositif pédagogique (ex : tutorat entre pairs), (2) des méthodes quantitatives (tests, scores d'apprentissage) et qualitatives (entretiens, focus groupes, observations de classe), (3) trianguler les données d'une évaluation.

7. L'EQUIPE PARTICIPANTS A L'EVALUATION.

a. Description des participants.

Tout au long de la période (pré-évaluation, évaluation et post-évaluation/rapport), les

participants sont répartis en trois catégories (équipe de consultants, équipe de projet, équipe des parties prenantes).

DE PRÉ-ÉVALUATION : 14 personnes

- ❖ Personnel de CRS affecté au projet pilote SOMA NEZA : 3 personnes
- ❖ Equipe de consultants : 13 personnes (1 consultant et 12 enquêteurs)

PÉRIODE D'ÉVALUATION : 211 personnes

Equipe de consultants

- Consultant principal : 1 personne
- Agents recenseurs(enquêteurs) pour l'administration de l'ASER : 12 personnes

Parties prenantes : 198

Pour l'évaluation qualitative, les parties prenantes seront consultées.

- 5 directeurs d'école
- 5 directeurs adjoints d'école
- 10 enseignants
- 15 Parents - Parrain
- 3 personnes MENRS (équipe SOMA NEZA).
- 80 tuteurs (2 FGD (4^e et 5^e) dans 5 écoles)
- 80 tuteurés (2 FGD (4^e et 5^e) dans 5 écoles)

POST-ÉVALUATION : 7 personnes

Equipe de consultants

- ❖ 1 Consultant.

Equipe de projet et parties prenantes

- ❖ Equipe pédagogique CRS (formation PM et SPO ; SPO MEAL) : 3 personnes
- ❖ Program PQ
- ❖ Conseiller technique principal en éducation du CRS MEAL et du HQ.

b. Rôles spécifiques des participants

Compte tenu des besoins et des contraintes logistiques de l'évaluation, chaque participant jouera un rôle précis. L'équipe de CRS et le consultant assureront la coordination et le suivi de l'ensemble des activités.

La chef de projet CRS du projet SOMA NEZA assurera la direction de l'équipe pendant toute la durée de l'évaluation. Elle sera responsable de la gestion de tous les aspects de

l'évaluation, notamment la planification, l'animation de l'atelier de validation du rapport d'évaluation, le recrutement des consultants et des évaluateurs, ainsi que la gestion de la logistique et du budget.

Une équipe de 12 administrateurs administrera l'outil de lecture ASER aux élèves parmi les 10 écoles pilotes et les 10 écoles témoins pendant 7 jours. Chaque administrateur devrait normalement évaluer les élèves de deux écoles au cours de cette période. Cependant, en raison des difficultés de déplacement, les écoles seront regroupées par deux et les administrateurs seront affectés parmi les 10 écoles pilotes et les 10 écoles témoins par jour. Le/la consultante (en collaboration avec le responsable MEAL et le responsable qualité du programme si nécessaire) prendra en charge tous les aspects liés à la collecte des données, leur chargement sur tablettes et l'analyse des résultats.

Elle/il réalisera les entretiens avec les personnes clés (chefs d'établissement, enseignants et représentants du gouvernement du Burundi). Le/la consultante rédigera également le rapport final, qui sera examiné et revu par l'Assistant Technique MEAL du CRS, par le Conseiller Technique Principal du siège pour l'éducation, le HOP et le PMPQ et approuvé par le Chef du Projet. Ce rapport sera structuré comme l'étude spéciale sur le tutorat par les pairs de Bigebose (2025).

8. SOUMISSION DES OFFRES

Le/la consultant(e)s intéressé(e) doit présenter un dossier de candidature complet et unique comprenant les éléments suivants :

A. Proposition Technique :

- Note explicative sur la compréhension des TdRs et les raisons de dépôt de candidatures ;
- CV incluant une expérience acquise dans des travaux similaires, les attestations ou autres preuves des réalisations antérieures et au moins 3 références avec leurs coordonnées.
- Une copie d'Identification Fiscale (NIF).

B. Proposition financière

Les soumissionnaires doivent préparer une proposition financière précisant les honoraires Journaliers et globaux du consultant ainsi que ceux des 12 enquêteurs.

Les honoraires seront exprimés en francs Burundais Toutes Taxes Comprises en francs Burundi (BIF).

N.B : Les frais de mission et les déplacements du consultant et des enquêteurs seront pris en charge par CRS Burundi (pendant la collecte des données).

C. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

#	CRITERES	NOTATIONS
1	Qualification académique	10 %
2	Expérience en évaluation des projets éducatifs	40 %
3	Compétences techniques clés	40 %
4	Proposition financière	10%

Tout (e) candidat(e) intéressé(e) par cette offre et répondant aux qualifications requises peuvent soumettre électroniquement les documents suivants : **1) une offre financière et technique détaillée; 2) des documents attestant l'expérience du consultant 3) ; le CV du consultant ; 4) les copies des diplômes du consultants dûment certifiés conformes aux originaux ; 5) une copie de numéro d'identification Fiscale (NIF) à l'adresse ci-après :BI_HR@crs.org. Le dossier est à adresser à l'attention du Country Manager avec la mention du titre de consultance dans l'objet du message. Les candidats qui ne peuvent pas postuler par courrier électronique peuvent déposer leurs dossiers sous plis fermé au bureau de **CRS à Bujumbura, sis Commune Mukaza, Zone Mukaza, Q. Kiriri, Boulevard Mwezi Gisabo, n° 56.****

La date limite de soumission des dossiers de candidature est fixée au lundi le **08/06/2026 à 23h59.**